



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 juillet à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 juillet conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

### **Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, Mme GRIMLADI D'ESDRA, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Conseillers municipaux.

### **Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VANNUCCI	à	M. ARESU
Mme OTTAVY-SARROLA	à	Mme OTTAVY
Mme BIANCAMARIA	à	M. HABANI
Mme CORTICCHIATO	à	Mme GUERRINI
M. FILONI	à	Mme SANNA
M. FERRARA	à	M. PAOLINI
Mme FELICIAGGI	à	M. SBRAGGIA
Mme VILLANOVA	à	Mme ZUCCARELLI
Mme MASSEI	à	Mme FALCHI
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
M. CIABRINI	à	M. LUCIANI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. le Maire

### **Etaient absents :**

M. CAU, Mme JEANNE, M. RENUCCI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 juillet 2015

Délibération N°2015/ 302

### **Attribution d'une subvention complémentaire à la Fédération de la Corse du Sud du Secours Populaire Français. Journée oubliés des vacances (JOV)**

**Monsieur le maire expose à l'assemblée :**

Par délibération n° 2015/171 du 1<sup>er</sup> juin 2015 le conseil municipal a attribué dans le cadre de l'aide au fonctionnement, une subvention de 7 500 € au secours populaire Français.  
Le secours populaire a sollicité la ville pour une subvention complémentaire dans le but de financer l'action « JOURNEE DES OUBLIES DES VACANCES ».  
Il s'agit d'offrir deux jours de vacances à Paris au mois d'août dont une journée à Euro Disney à 30 enfants de 8 à 15 ans des familles d'Ajaccio aidées par le Secours populaire.  
Cette action s'intègre dans le cadre d'un grand rassemblement de 70 000 enfants venus de tous les départements de France, et de 70 pays du monde. Au cours de ce rassemblement, la valeur de solidarité sera mise en lumière à travers le mouvement « Enfants copains du monde ».

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'accorder au Secours Populaire Français pour le financement de cette action une subvention complémentaire de 2 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget - Chapitre 65 - article 6574.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de M. Charly VOGLIMACCI, adjoint délégué  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 2231-15 ;  
Vu le Budget Primitif de l'exercice 2015 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 juillet 2015.

**DECIDE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

L'attribution d'une subvention complémentaire de 2 000 € au Secours Populaire Français.

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2015.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus**

**(suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150727-2015\_302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2015

Publication : 31/07/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

*Laurent Marcangeli*  
**Laurent MARCANGELI**